L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de journaux.

L'ABEILLE

Fait le tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71 [illegible]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au delà de la ligne de la réserve navale, dégagés sur un certificat d'arpentage par C. Uncas Levis, député-arpenteur de ville, comme lots "A" — "B" et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit: Le lot A étant de une forme triangulaire 24 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur sur une ligne oblique contiguë à la réserve navale 90 pieds 6 pouces 3 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B, la ligne de côté se joignant dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 6 pouces de face à la manche aux 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale, et les lots 52 et 53 ont chacun 48 pieds de face à la manche Saux sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS D'AUGMENTER EN VALEUR.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication stipulant 7 pour cent d'intérêt payable de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et le vendeur sur la propriété vendue, les taxes de l'Etat de 1903 devant être acquittées par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les actes de vente devant contenir la stipulation usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29—déc 6 13 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Jolies Simples à un Etage avec Mansardes, 914 N. Roman.

Entre les Rues St Philippe et Bienville.

Joseph Ferrier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71 006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903, et signé le 26 octobre 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Sixième et Septième, Sud Remparts et Saratoga, désignée par la lettre A ou le No 9, sur un plan par J. A. Duhémont, daté le 27 mars 1861, et mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds entre lignes et parallèles, les améliorations comprenant une cottage simple et bon, désigné par le No 20 Q rue Sixième, et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Remparts, désigné par le No 18, sur un plan fait par A. Kneip, daté le 13 septembre 1902, et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 80 pieds 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et en demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en 1 et 2 ans, cette représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans après la date portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par le vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente par devant Valery J. Stentz, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

Succession de Thos Ryan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 953—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Margaret Looby, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Fenner Henderson & Fenner, avocats.

11 nov 1 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une étendue de Terre de Valeur au dessous d'Algier.

Succession de Louise E. Stern.

No 68 923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 304 rue Baronne—JEUDI, le 19 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, En vertu d'un ordre daté et signé le 12 octobre 1903 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera de vente à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:—

Une certaine étendue en portion de terre désignée comme partie des lots Nos Dix et Onze propriété de plantation située dans le cinquième district de cette ville étant l'arpiere portion de l'étendue originale acquise par George F. Storm de L. J. Dubuno et femme le 29 avril 1856 entre enregistrée dans le Bureau des Transferts livre 71, folio 92 ayant une largeur d'un arpent et demi commençant à peu près 2575 pieds de la marque la plus basse du fleuve Mississippi par 2,500 pieds du centre de la Levée et long des lignes supérieures et inférieures des propriétés de Pace et de Leonhardt, de la s'étendant en profondeur entre les lignes vers le fond à peu près de 5023 pieds des terres de Wm H. Seymour ou ses représentants comme il est démontré d'après le plan de Delsey & Waddill, ayant arpenteurs, en date le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 Cour de Circuit des E. U. pour le District Est de la Louisiane, aussi d'après le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du dit de police Paroisse d'Orléans, rive droite, et Charles Claude Jos. I. C. et voyer le 1er février et le 1er mai 1870 déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire de cette ville. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou en dépendant.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire en dépôt 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, 612 rue Iberville, aux frais de l'acquéreur.

Wm H. Seymour, Felix J. Dreyfous, avocats.

15 oct—15 18 25—nov 1 15 18 à date

W. H. Fitzpatrick

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Spéculateurs et Placeurs.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES.

No 2433 rue Laurel.

Encoignure de la rue Deuxième.

Un Bon Placement de Commerce.

Succession de Magdalena Staub (Née Baber).

No 39,929 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commerce—MARDI, le 24 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé en Cour ouverte le 20 octobre 1903 pour le compte des mineurs Henry et Wilfred Staub.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant encoignure nord-ouest des rues Deuxième et Laurel, dans l'île bornée par les rues Deuxième, Laurel, Première et Constance, désigné par la lettre A sur un devis de E. Pilié, voyer annexé à un acte de partage passé pardevant feu James Fabre, notaire, le 4 mai 1865, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine quarante pieds de façade à la rue Laurel, sur soixante pieds de profondeur et façade à la rue Deuxième, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages contenant magasin et 4 chambres, cuisine et hangar dans le fond, rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, le magasin a été pendant bien des années et est maintenant un encoignage commerciale avant du succès et est outre cela bon locataire à un bon loyer en conséquence d'un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur en balance en 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale et loi du vendeur sur la propriété vendue payables en un et deux ans en paiements égaux partiels portant 5 pour cent d'intérêt par an. Acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité les billets sous écrits au vendeur, il y sera devant être marqués sur leur face "Propriété des mineurs Staub", l'acquéreur devant assumer et payer pour toutes les taxes pour 1903 de ville et d'Etat en plus et au dessus de son enchère l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant John Bassett, Jr. Esq. notaire.

24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 24

Geo. G. Friedrichs.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

EN vertu d'un ordre à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé en Cour ouverte, No 39,[illegible] aux essais de H. M. et L. M. Evans, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le 1 me jour de novembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: La moitié indivise du S. W. 1/4 du S. E. 1/4 de la section 15, comté 3 S. R. 5 E. contenant 20 arpents, et située dans la paroisse Avoyelles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.

18 oct—15 25—nov 1 8 15 17

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 1er décembre 1903, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 1826 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Woolledge

No 59,532. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émané, daté et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vente à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Rousseau, St André, Ste Marie et St Thomas, cantonnière rue Fulton. Ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan par C. T. Zimpel, député-voyer de ville, le 15 avril 1883, et annexé pour référence à un acte pardevant William Christy, le 11 février 1884, lequel dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 181 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et 178 pieds 6 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprennent une résidence simple en bois à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, contenant quelques 6 chambres, hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Grasser, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour les frais de vente. M. D. Demetre, avocat.

E. A. CARRERE, Encanteur.

(Nov 1 8 15 22 29 30—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District

Emplacement vacant pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en arrière No 2618 rue Tchoupitoulas et cottage double en arrière Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel

No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Tchoupitoulas (ancien nom) Leyée, Septième, Huitième et Bolton, désigné par le No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 26 avril 1848, déposé par le No 31 parmi les archives de J. R. Beard, arpenteur, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/5 de ligne Tchoupitoulas, cent quarante-trois pieds quatre pouces 1 x et 3/5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux cent quarante-sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur autre ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond et en mesure américaine.

Les améliorations comprennent le lot emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 3009 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de-chaussée et gale le avec cinq chambres au premier étage aussi une bonne cisterne au fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, la cour a deux citernes, le tout est bien loué et rapporte $25 00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'île Nos 1 bornée par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (ancien nom) Leyée et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de façade à la rue Huitième sur une profondeur suivante: Le lot No cinq de cent deux pieds deux pouces sur ligne de côté borne par les lots Nos 1, 2, 3 et 4, et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond, et le lot No six de cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en deux maisons doubles en bois numérotées 414 et 416 rue Huitième, Nos 414 416 renfermant un cottage simple contenant galerie sur côté et quatre chambres citerne etc., et se loue $7 00 par mois. Nos 418-420 est une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7 00 par mois.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze dans l'île bornée par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water sur un plan fait par L. H. Pilié voyer le 21 août 1859, déposé en l'étude de J. D. Aiguesvives, ancien notaire sur et pour No 242 déposé parmi les archives de T. Gutoi, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces en ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes de quarante pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté du No 14 et quatre-vingt-dix pieds six pouces sur autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2614 et 2620 2622 rue Tchoupitoulas, No 2618 cottage en arrière et substitution cottage en brique en bonne condition et occupant galerie sur la façade, vestibule, cinq chambres et hangar, remise etc. et se loue pour $20 par mois.

Nos 2620 2622 comprennent un joli cottage double en briques avant de chaque côté trois chambres, aussi bâtisses dans le fond ayant une chambre en chaque côté, la maison est bonne pour se parer et en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantie par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Acquéreur devant payer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Valery J. Stentz, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

W. H. Fitzpatrick

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR

EIDENBARN-BURNETT CANDY CO., LTD.

No 71 727—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur—VENDREDI, le 20 novembre 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 509 avenue des Champs Elysées, entre les rues Charles et Decatur, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé en cour ouverte le 9 novembre 1903 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'enchère publique en bloc et comme en going concern, les affaires et la clientèle de la Eidenbarn Burnett Candy Co., dernièrement conduite par elle. Les dites affaires consistant de marchandises, comptes courants 4 chevaux 1 mule 4 wagons, harnais, machines, pupitres, installations, d'après l'inventaire enregistré dans affaire ci-dessus à l'exception des comptes à recevoir lesquels sont garantis.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate.

Lawrence A. Rieucourt, receveur.

Cons Lemle, avocat.

8 nov—8 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary E. Millers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 863 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Kilbert, exécuteur testamentaire dudit de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir.

Dans l'île des Rues Esplanade, Belle, White et Crête.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville.

Mesurant 200 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 122 pieds sur la rue Alexandre.

Stroudback & Stern, avocats.

Sambola & Dreyfous, avocats.

15 oct—13 18 25—nov 1 8 15 17 19

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70 906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites:

No 1. Quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'île No 560 bornés par les rues Canal, Alexander, Murat et Donate, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre sur un plan de Hedin, arpenteur, architecte, daté le 17 novembre 1883, et déposé en l'étude d'Arsène Pelletier, ancien notaire, et mesurant chacun trente pieds de façade à la rue Canal, et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ayant chacun une façade de trente pieds à la rue Alexander, et une profondeur de cent pieds, quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White, et cent pieds sur la ligne de côté vers la rue Donate, et une profondeur de cent pieds, quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White, et trente pieds de large dans le fond, et une profondeur de cent pieds, quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue Donate, et trente pieds de large dans le fond